

## Engagement qualité pédagogique

### Planification et détermination des besoins d'apprentissage

1. Découverte des besoins
1. Détermination du décisionnaire, du budget et des délais
2. Identification du public formé
3. Détermination des acteurs de la formation
4. Définition du résultat à obtenir : les critères de mesure de l'atteinte de l'objectif

### Conception des formations et des prestations d'accompagnement

1. Identification des fondamentaux à prévoir
2. Définition des étapes et des paliers à atteindre, du nombre de jours
3. Définition des moyens pédagogiques : atelier, mise en situation, vidéo, enregistrement
4. Elaboration des études de cas
5. Elaboration d'un questionnaire préalable à la formation
6. Recherche d'intervenant
7. Elaboration des livrets stagiaires

### Réalisation des formations et prestations d'accompagnement

1. Réalisation d'ateliers en sous-groupe
2. Alternance théorie et mise en pratique
3. Suivi individuel programmé entre 2 séances
4. Formation collective suivie de formation individualisée pour la mise en œuvre
5. Recueil des attentes par le tour de table
6. Restitution : parole libre
7. Relecture de la journée : qu'est-ce que tu as retenu ?
8. Réactivation du J1 le J2
9. Mise en situation

### Mesure de la satisfaction des clients (donneurs d'ordre, financeurs et apprenants)

1. Réalisation d'un quizz/ d'un questionnaire
2. Vérification des attentes des apprenants exprimées en début de session
3. Fiche d'évaluation des participants
4. Participation du donneur d'ordre / financeur en fin de session
5. Débriefe avec le client à chaud

### Amélioration continue

1. Prendre le temps de l'auto-analyse : est-ce que la formation a apporté une solution ?
2. Prendre en compte les résultats d'évaluation des stagiaires
3. Analyser avec son client /financeur : est-ce que la formation à modifier les comportements des stagiaires ?
4. Continuer à me former et à m'améliorer
5. Systématiser les bonnes idées ci-dessus

Je, soussignée Isabelle GILLE m'engage à respecter le présent engagement qualité et à le communiquer à toute personne en faisant la demande.

**Nouzonville, le 24/10/2020**

